



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2015

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (Adjoint)
Henri VENTROUX	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Daphné PERROT	Valérie LE CORRE
Gérard VINAY	François MINEAU	Anne-Marie CHOURAQUI

Excusés :

François MINEAU	Pouvoir donné à Moïse CARON
Claudine LECLERE	Aucun pouvoir donné
Thierry HECTOR	Aucun pouvoir donné

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20h40. Elle a été levée à 22h10

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- I. Délibération
- II. Points divers
- III. Annexes

I. DELIBERATION

Lors de cette séance, a été soumise par Monsieur le Maire au conseil municipal, la délibération suivante :

1.1 Ecole.

Pour rappel, la classe pour l'inclusion scolaire (**CLIS**) permet l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 au maximum) présentant le même type de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

A cet effet, Monsieur le Maire, Moïse CARON, a soumis à délibération l'autorisation de signer une convention avec l'école de Pacy-sur-Eure pour permettre à un enfant d'Houlbec-Cocherel de bénéficier de ce dispositif de CLIS.

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Pour	12
-------------	-----------

Il est précisé en séance que le coût d'une telle mesure pour le commune d'Houlbec-Cocherel est d'environ 800€/an.

II. POINTS DIVERS

2.1 Commission Ecole

Gérard VINAY, vice-président de la commission annonce l'inscription de 139 enfants à l'école Jacques Destiné (vs 134 inscrits en 2014/2015).

Nous notons 90 inscrits aux clubs.



2.2 Commission animation

Yannick CAILLET, membre de la commission, présente le règlement d'un concours maisons fleuries qui pourrait être mis en place pour 2016. La constitution d'un jury et les périodes d'évaluation restent à préciser avant le lancement d'un tel concours.

2.3 Commission urbanisme - PLU

Marie-Jos LIGIER, vice-présidente de la commission, a présenté un état d'avancement du règlement du nouveau PLU. Les zones U et AU ont été relues et amendées en comité de la commission. 2 nouvelles séances sont programmées pour finaliser la relecture du règlement. A l'issue de ce travail de mise à jour du règlement, celui-ci sera transmis aux membres du Conseil pour validation. Monsieur le Maire insiste pour que ce PLU avance et demande à ce que Marie-Jos Ligier fasse le nécessaire afin d'organiser les réunions au plus vite.

2.4 Commission Finances

Valérie LE CORRE, vice-présidente de la commission, présente l'état des dépenses à fin septembre. La projection à fin d'année est conforme au budget. Le poste de dépense « électricité » reste toujours très important. La mise en place des horloges pour l'éclairage public devrait permettre de limiter les dépenses. Un point particulier a été mentionné en séance concernant le manque de respect du matériel communal. Une facture a été évoquée en séance et il a été convenu de responsabiliser les employés communaux au bon respect des moyens mis à leur disposition. Pour cela, un courrier RAR sera envoyé aux intéressés afin de bien les sensibiliser.

2.5 Loi NOTRe

Après les explications des impacts de la Loi NOTRe, Monsieur le Maire Moïse CARON, a précisé qu'il n'y a pas une absolue priorité à ce que les communes d'Houlbec-Cocherel et de Rouvray se « marient ». La date butée du 17 octobre pour la prise d'une délibération de mariage entre communes permettrait de conserver le montant des dotations de l'état versées en 2015 sur l'année 2016 tout en bénéficiant d'une aide supplémentaire (5%).

Afin de ne pas précipiter les choses, le Maire Moïse CARON va organiser une réunion avec une dizaine de maires des communes environnantes pour discuter de ce qui pourrait être fait en la matière.

2.6 Projet

Le maire, Moïse CARON, évoque l'idée d'une délocalisation de la mairie dans les locaux de la salle polyvalente (1^{er} étage). Cette délocalisation permettrait de rentabiliser nos locaux, inoccupés, et d'être installés dans des locaux bien plus adaptés à nos besoins actuels (manque de place).

Un tour de table est fait pour connaître l'avis des adjoints et conseillers sur une telle idée.

La majorité des membres du conseil présents est plutôt favorable à un tel projet à la condition que les finances de la commune permettent ce déménagement. Cette proposition de changement de locaux de la mairie répondrait également à l'obligation de mettre en conformité l'accès des services de la mairie aux personnes handicapées.

L'analyse théorique du projet peut donc être poursuivie et sa mise en pratique sera conditionnée par sa faisabilité et son coût (notamment la mise en état/modification des locaux ciblés : rafraîchissement des murs et des peintures, connexions électriques diverses, accessibilité handicapés, etc.). Il pourrait être envisagé de mettre en location une partie des locaux actuels (mairie) ce qui « rentabiliserait » les travaux effectués.



La séance publique a été levée à 22h10 et la parole a été ensuite donnée au public concernant le terrain de la Clairière de La Fortelle. A ensuite suivi une séance non ouverte au public traitant de différents points.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu exceptionnellement le 26 novembre 2015 à 20h30 en salle du conseil à la mairie.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 : mercredi 11 novembre 2015

Noël des enfants : samedi 05 décembre 2015

Vœux du maire : samedi 16 janvier 2016 à 11h30

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.

Compte rendu soumis à validation par : Yannick CAILLET